



Mimotec

Microparts for great ideas

CHARTRE ÉTHIQUE

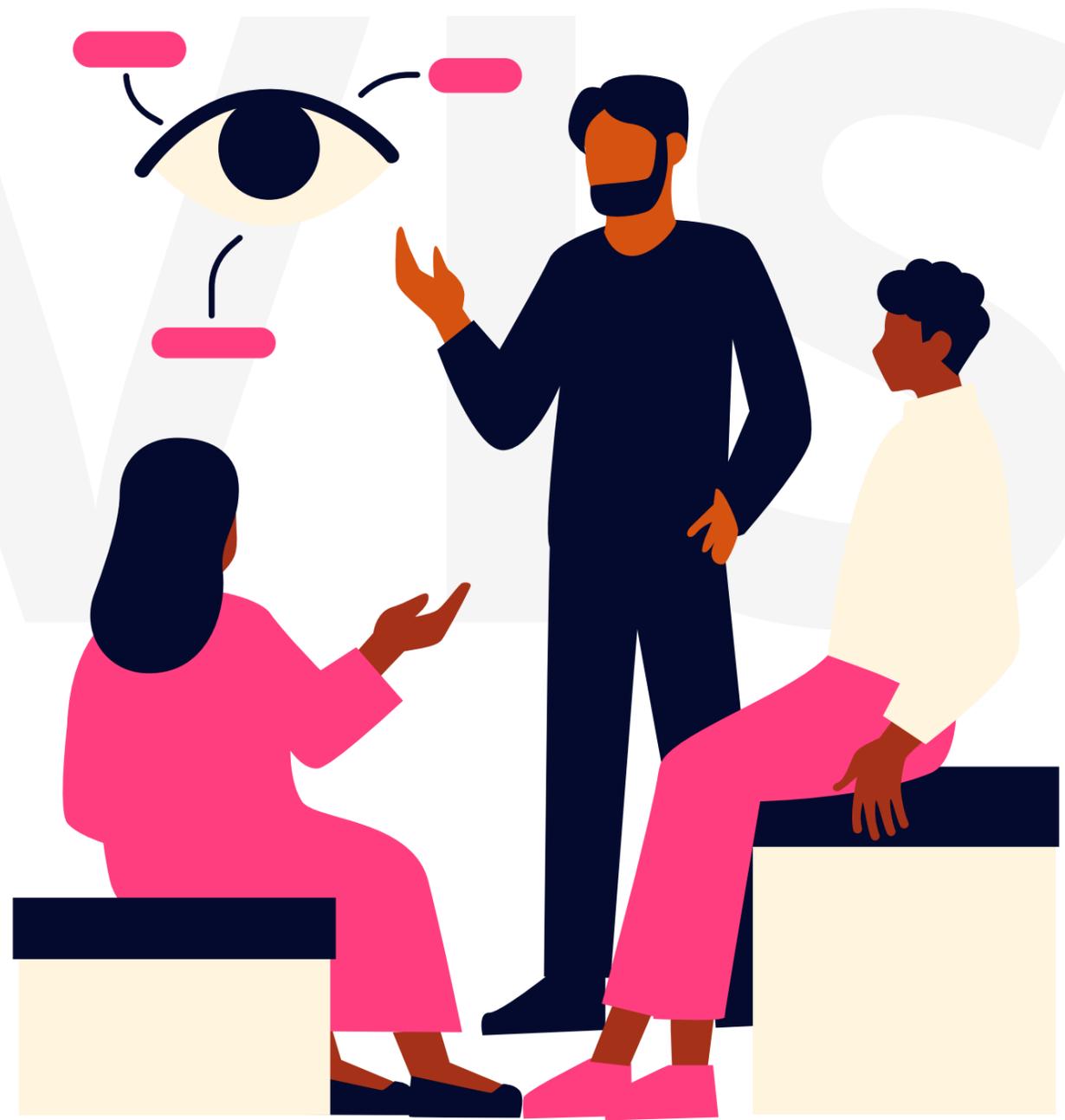
WWW.MIMOTEC.CH

Cette **charte éthique** s'inscrit en toute logique dans la démarche RSE/ESG de Mimotec et plus largement du groupe Acrotec.

Elle complète notre **code de conduite** et les autres lois, normes et règlements applicables, auxquels l'ensemble de nos collaborateurs adhère.

Elle reflète la conscience de la responsabilité sociétale et environnementale dont nous faisons preuve lors de toutes nos décisions et actions, dans une démarche d'amélioration continue.

Note : pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine a été retenue. Les termes s'entendent toutefois sans différenciation de genre.



« Notre technologie innovante au service de votre imagination »

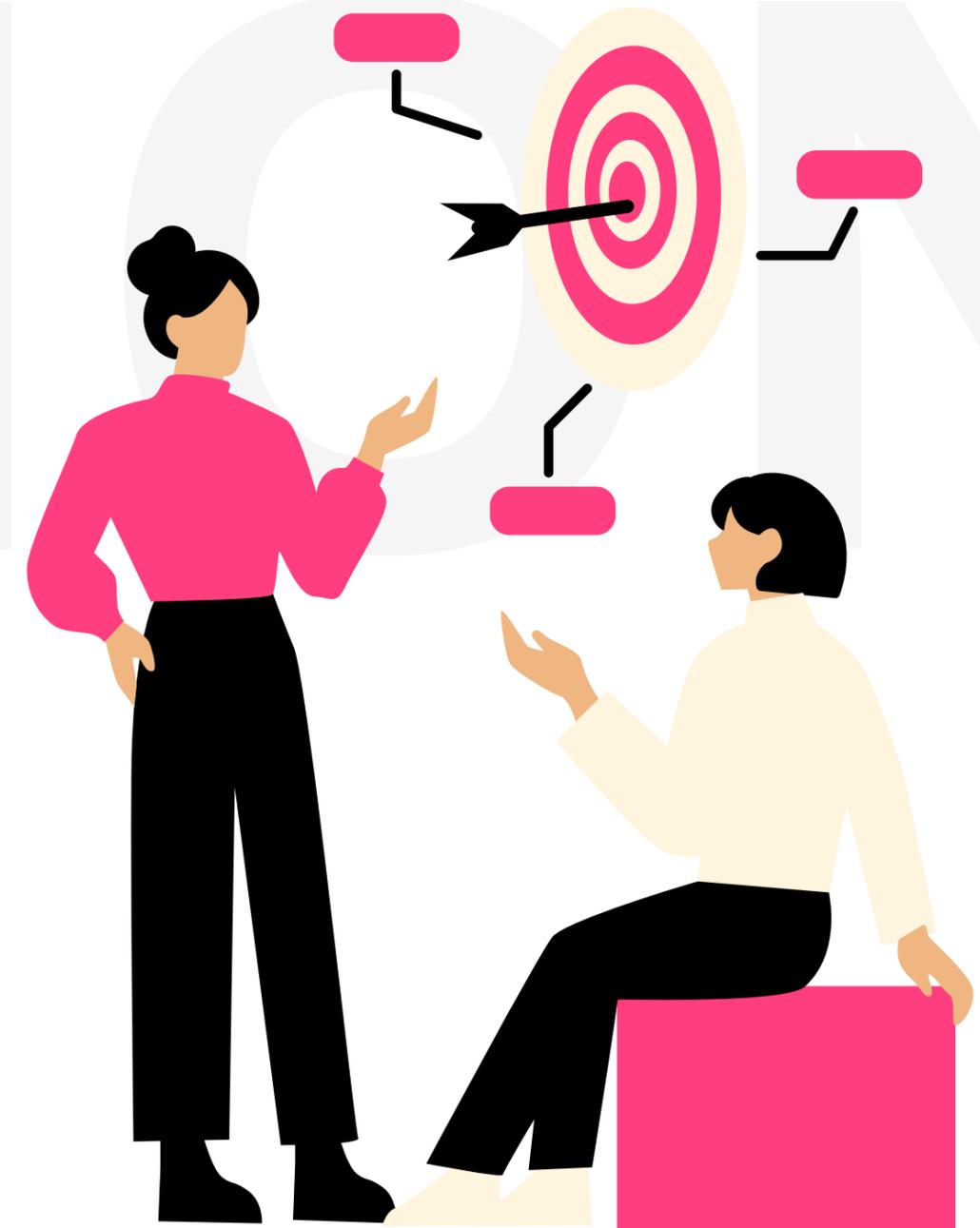
En plus de repousser régulièrement les limites physiques de notre technologie, nous l'améliorons et l'optimisons sans cesse en termes d'efficience et de sobriété.

MISSION



« Micropièces pour grandes idées »

Notre précision d'exécution nous permet de faire des pièces de plus en plus petites. Mais nous nous employons également à minimiser les ressources nécessaires à leur fabrication.



ENGAGEMENTS



En plus de notre Vision, de notre Mission et de nos engagements stratégiques et opérationnels, nous choisissons d'assumer plus précisément les **engagements RSE/ESG suivants** dans nos actions quotidiennes autant qu'à travers nos objectifs à moyen et long terme :



« Alléger notre impact sur l'environnement »

Nous fabriquons des composants de haute qualité pour des produits durables en prenant en compte et en réduisant l'impact environnemental de l'ensemble de nos modes de production et de nos activités.

« Favoriser le développement de nos collaborateurs »

Nous créons un climat de travail positif, professionnel et collaboratif dans lequel les compétences des employés sont développées et valorisées.

« Contribuer positivement à notre collectivité »

Nous créons des emplois à valeur ajoutée et offrons autant que possible des places d'apprentissage et de stage permettant la formation des jeunes, de personnes défavorisées, en situation de handicap ou en réorientation professionnelle.

« Participer au développement du savoir-faire technologique local »

Nous collaborons avec nos parties prenantes pour développer un savoir-faire innovant, créateur de valeur ajoutée et à impact positif sur notre écosystème et la collectivité.

VALEURS



Nous décidons de faire vivre de hautes valeurs éthiques et morales dans l'ensemble de notre entreprise et à tous les niveaux hiérarchiques, ainsi que dans toutes nos relations internes et externes. Ces valeurs s'expriment autant à travers nos actions que via les relations que nous entretenons avec les individus, les équipes, les entreprises ou les collectivités.

Parmi ces valeurs qui nous sont si chères, nous citons particulièrement nos **5E**:

« Excellence »

Nous visons l'excellence dans notre comportement comme dans nos actions, nous sommes tous co-responsables de la qualité de notre travail et de nos produits, ainsi que de leurs externalités.

« Ensemble »

Nous développons l'esprit d'équipe autour des buts et objectifs communs et fédérateurs, nous partageons régulièrement des informations et nos meilleures pratiques, nous nous soutenons les uns les autres pour le succès de tous car nous sommes tous interdépendants.

« Équité »

Nous traitons tous nos collaborateurs et nos partenaires selon les mêmes règles et principes, nos attitudes et comportements sont identiques face aux uns et aux autres.

« Écoute »

Nous prenons le temps d'écouter nos interlocuteurs, nous leur portons une réelle attention, nous favorisons le dialogue et l'échange d'idées, nous acceptons les feed-back, les divergences et les différends.

« Exemplarité »

Nous donnons le meilleur de nous-mêmes au quotidien et nous tenons nos engagements, nous sommes tous des ambassadeurs de nos produits et partageons notre enthousiasme avec nos collègues et clients.



RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES

Nous œuvrons dans le strict respect des normes légales nationales et internationales, notamment en matière de droits de l'homme, de traitement de nos travailleurs, d'éthique commerciale et sociétale, ainsi que de respect de l'environnement.

En guise de cadre simple, universel et volontaire, nous nous engageons à respecter les normes définies dans le "Pacte Mondial des Nations Unies", dont voici les dix principes :

Droit de l'Homme

Principe n°1 : Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Principe n°2 : Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Normes du travail

Principe n°3 : Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe n°4 : Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe n°5 : Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe n°6 : Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Principe n°7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe n°8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe n°9 : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

Principe n°10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

